

- Domaine : Droit, Économie, Gestion
- Mention : Commercialisation de produits et services
- Parcours : Responsable du développement commercial (RDC)
- UFR - Composante de rattachement : IUT Marne-La-Vallée

CONTENU PEDAGOGIQUE

(448h de cours – 581 h avec le projet tutoré, les bonus pédagogiques, les examens, la journée d'intégration...)

• UE 1 Animer et développer un réseau commercial - 105 h

Stratégie B to B / B to C.....	28 h
Communication et promotion	28 h
Marketing et intelligence économique	28 h
Négociation (approfondissement)	21 h

• UE 2 Gérer une entité commerciale - 112 h

Gestion de la relation client (approfondissement)	28 h
Gestion et financement d'une structure commerciale	42 h
Gestion de projet : méthodologie et conduite	42 h

• UE 3 Manager une équipe commerciale - 98h

Management d'équipe	28 h
Analyse et pilotage de la performance commerciale	42 h
Posture managériale	28 h

• UE 4 Maîtriser les outils transversaux - 133 h

Anglais professionnel.....	42 h
Approfondissement des outils de communication	21 h
Outils informatiques du manager et web	35 h
Outils juridiques du manager	35 h

• UE 5 Projet tutoré

• UE 6 Mise en situation professionnelle - Mémoire professionnel (travail individuel) et soutenance

Méthodes pédagogiques utilisées

- Travaux de groupes
- Études de cas, mises en situations
- Présentations orales
- Cours de soutien à la demande en petits groupes
- Passerelle de remise à niveau avant le début de la formation
- Plateforme e-learning pour la préparation au TOEIC et certification au CFA Descartes
- Plateforme e-learning pour l'orthographe (Projet Voltaire) et certification au CFA Descartes
- Accompagnement par un référent pour le mémoire professionnel
- Accompagnement par des référents ressources pour le projet tutoré
- Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle)

Modalités d'évaluation / contrôle des connaissances

- Test de positionnement en début de parcours
- Contrôle continu (CC et partiels de fin de cours) + examen terminal (examen de fin de semestre en février et juin) soumis à l'assiduité
- Mémoire professionnel individuel sur résolution d'une problématique de l'entreprise d'accueil : écrit et soutenance orale
- Projet tutoré de groupe sur la gestion d'un projet
- Nouvelle plateforme de suivi et d'évaluation des compétences entre le référent pédagogique, l'apprenti et le maître d'apprentissage en entreprise + visite en entreprise

Modalités de financement de la formation

- La formation est entièrement gratuite pour l'apprenti : la formation est financée par les OPCO (opérateurs de compétences) et éventuellement avec un complément de l'entreprise.

· Les apprentis* doivent à la rentrée, s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour pouvoir s'inscrire administrativement à l'université. Le montant de cet acquittement s'élève à 100 euros (rentrée 23-24). Il est obligatoire et permet ainsi de consolider et renforcer les différents services mis en place pour les étudiants et les apprentis (logements, associations sportives, services de santé, accompagnement social...).

Pour en savoir plus, site [CVEC ETUDIANT GOUV.](https://www.cvec.gouv.fr/)

** Sont exonérés, les étudiants en Erasmus, les personnes inscrites en BTS, les formations comptables ainsi que les personnes inscrites en contrat de professionnalisation*

+ D'INFOS ET
CANDIDATURE SUR :
www.cfadescartes.fr

